Psychanalyse et méthodes projectives

Psychanalyse et méthodes projectives

Catherine Chabert

DUNOD

Une précédente édition a été publiée en 1998
sous le même titre dans la collection « Les Topos ».

Conseiller éditorial :
René Kaës

Maquette de couverture :
Atelier Didier Thimonier

Maquette intérieure :
www.atelier-du-livre.fr
(Caroline Joubert)

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.
Le Code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.
Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

DANGER
LE PHOTOCOPILLAGE TUE LE LIVRE

© Dunod, 2018
11 rue Paul Bert – 92240 Malakoff
ISBN 978-2-10-077952-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

Préface à la deuxième édition 1

Avant-propos 7

Chapitre 1 – Le modèle psychanalytique de l'appareil psychique 11

1. Le point de vue structural chez Freud 13
2. Les trois points de vue de la métapsychologie freudienne 29
3. Métapsychologie et clinique projective 32

Chapitre 2 – La situation projective 37

1. Clinique des tests projectifs 39
2. Incidences transférentielles 44
3. Modalités de passation 52

Chapitre 3 – Les épreuves projectives : le Rorschach et le TAT 57

1. Le test de Rorschach 59
2. Le TAT : Thematic Apperception Test 67
3. Complémentarité des deux épreuves 80

Chapitre 4 – Procédures d'analyse et d'interprétation 83

1. Le Rorschach 85
2. Le TAT 106

Chapitre 5 – Perspectives psychopathologiques 117

1. La dialectique du normal et du pathologique 119
2. La psychopathologie psychanalytique 121
3. La psychopathologie aux épreuves projectives 123

Bibliographie 151

Index des notions 157

Préface à la deuxième édition

C'est parce que la référence à la psychanalyse et aux modèles qu'elle propose reste à la fois vivante et pertinente que nous avons décidé de publier une seconde édition de cet ouvrage paru en 1998.

La théorie psychanalytique constitue une base essentielle en psychologie clinique et en psychopathologie depuis plus d'un siècle et la psychologie projective ne pouvait s'en tenir à l'écart. La contribution des Méthodes Projectives à l'étude du fonctionnement psychique individuel reste irremplaçable à la fois dans la pratique du psychologue clinicien et dans le champ de la recherche. Si l'on admet que la rencontre entre un sujet et un psychologue s'inscrit inéluctablement dans un contexte relationnel et que cette prise en compte est déterminante dans une procédure d'investigation du fonctionnement psychique qui respecte les exigences requises dans le domaine des sciences humaines, cela signifie que nous acceptons leurs principes éthiques, théoriques et méthodologiques. Si l'on admet que l'appareil psychique est constitué de composants dont les sources inconscientes nourrissent ses productions les plus banales, les plus « normales » et les plus singulières, les plus créatrices et les plus pathologiques, alors on pourra mesurer la contribution exceptionnelle des méthodes projectives dans des perspectives diagnostiques et de recherche.

Au sein des divers courants qui sous-tendent les conceptions du fonctionnement psychique, de la psychopathologie et des méthodes d'exploration mobilisées pour leur analyse, l'interprétation psychanalytique des méthodes projectives continue d'occuper une place majeure. Elles mettent en évidence la complication et la « bigarrure » de la psyché humaine, elles en dévoilent les soubassements inconscients, les aménagements défensifs, les états de souffrance ou de douleurs, les passages de plaisir et de déplaisir ; bref, elles offrent des représentations justes, clairvoyantes et rigoureuses de la vie psychique.

© Dunod. Toute reproduction non autorisée est un délit.

Le nombre considérable de recherches, de thèses, de publications, de colloques et de congrès qui lui sont consacrés au niveau national et international, la fécondité des avancées dont il témoigne en offre une preuve irréfutable. En quelques décennies, leur utilisation a permis de découvrir non seulement des configurations psychopathologiques aux articulations originales et inattendues mais de mettre en évidence certaines conduites psychiques insaisissables par une simple approche clinique.

C'est dans la profondeur et la nuance que s'inscrivent les apports des Méthodes Projectives, ce qui donne tout son sens à une évaluation qualitative. En effet, on aurait tort de croire que cette caractéristique « qualitative » entraîne le vague, le flou, l'arbitraire et donc l'absence de rigueur dans la démarche. Bien au contraire, la prise en compte des multiples variables impliquées dans la situation projective offre une garantie scientifique extrêmement solide puisqu'elle permet l'alliance de certaines données quantitatives (les cotations) et de leur interprétation qualitative dont les fondements assurent une procédure exigeante, respectueuse des critères scientifiques et permise par une formation indispensable à la fois théorique et clinique.

L'articulation entre psychanalyse et méthodes projectives conserve son actualité et en ce sens, les concepts fondamentaux que nous avions choisi de présenter dans la première édition demeurent opérants et pertinents. De la même manière, les bases de l'analyse du Rorschach et du TAT telles qu'elles ont été construites par l'Ecole de Paris et présentées dans cet ouvrage, se sont révélées toujours aussi fécondes, valides et fidèles.

Les nouveautés apparaissent plutôt dans les travaux en psychologie clinique et en psychopathologie publiés depuis la parution de la première édition de ce livre et nous proposons

une bibliographie mise à jour afin que les lecteurs puissent s'y reporter. Aux côtés des ouvrages qui présentent de manière approfondie et détaillée les différentes étapes de la démarche projective dans la pratique clinique, au-delà des travaux classiques consacrés à la psychopathologie, se découvrent des études portant sur des troubles plus récemment identifiés. Pour pouvoir se saisir de configurations plus rares dont les traductions projectives sont moins connues, il faut s'adosser nécessairement aux fondamentaux de la théorie et de la méthode : c'est cette démarche épistémologique qu'il nous paraît indispensable de préserver dans la clinique contemporaine.

Avant-propos

La formation en méthodologie projective s'inscrit dans une démarche d'ensemble, spécifique du cursus des psychologues cliniciens. L'hypothèse centrale de la méthodologie projective est que les opérations mentales mises en œuvre au cours de la passation des épreuves projectives sont susceptibles de rendre compte des modalités de fonctionnement psychique propres à chaque sujet dans leur spécificité mais aussi dans leurs articulations singulières. Elle consiste donc à repérer les conduites psychiques sous-jacentes aux opérations mobilisées par les épreuves projectives.

Nous inscrivant dans les perspectives ouvertes par Roy Schafer aux États-Unis et développées en France dans les années soixante-dix par Didier Anzieu, Nina Rausch de Traubenberg et Vica Shentoub, nous avons privilégié les modèles du fonctionnement psychique construits par la psychanalyse. Les notions de contenus manifestes et de contenus latents sont appliquées à l'analyse du matériel des tests, essentiellement aux deux méthodes projectives les plus utilisées et bien sûr les plus connues, c'est-à-dire le Rorschach et le TAT. Nous proposons une analyse de ces deux épreuves dont nous soulignons la complémentarité en présentant les grands axes qui structurent la démarche et la méthode d'interprétation. Celles-ci s'inscrivent dans une perspective clinique qui définit la situation dans sa spécificité intrasubjective et intersubjective en termes de mouvements transférentiels (au sens large) mobilisés dans un cadre spécifique dont les composantes doivent être prises en compte.

La conception du fonctionnement psychique, telle que la transmet le corpus freudien dans l'affirmation de la continuité du normal et du pathologique, constitue le fondement de notre démarche. Au sein de la psychopathologie psychanalytique, nous avons choisi d'aborder trois systèmes conflictuels essentiels : celui de la névrose, celui de la pathologie des limites et du narcissisme, et celui de la psychose, en considérant pour

© Dunod. Toute reproduction non autorisée est un délit.

chacun les problématiques qui en constituent le noyau. C'est dans cette perspective que nous montrerons la pertinence des méthodes projectives en termes de diagnostic au sens large, c'est-à-dire au sens où elles peuvent mettre en évidence les points d'appui et les potentialités de changement du fonctionnement psychique.

Chapitre 1

Le modèle psychanalytique de l'appareil psychique

Sommaire

1. Le point de vue structural chez Freud 13
2. Les trois points de vue de la métapsychologie freudienne..... 29
3. Métapsychologie et clinique projective 32

1. Le point de vue structural chez Freud

Traiter du fonctionnement psychique en psychanalyse conduit nécessairement à un retour aux sources freudiennes : la généralisation de ces notions fondamentales a entraîné un élargissement et un affaiblissement de leur impact et de leur portée, si bien qu'elles se sont parfois perdues dans les applications qui pourtant en assurent la transmission, voire le succès. Il paraît cependant difficile d'admettre, d'un point de vue épistémologique, que soit abandonnée l'élaboration originaire de ces concepts : celle-ci garantit, en effet, la rigueur de leurs développements possibles, à condition que les définitions fondamentales qu'elle précise soient maintenues avec suffisamment de fidélité.

L'utilisation de la notion de fonctionnement psychique est déterminée, chez Freud, par la mise en place d'une métapsychologie rendant compte du modèle fictif d'un appareil psychique. Actuellement, le terme de « fonctionnement » se voit trop souvent coupé de cette représentation modélisante et est caractérisé par un système mécanique d'opérations ou de conduites psychiques, sans appréhension métapsychologique structurante de l'ensemble. Le fonctionnement psychique risque alors d'être essentiellement saisi sur un mode séquentiel et isolé, la dimension fonctionnelle prenant le pas sur le point de vue structural.

Il est donc nécessaire de reprendre les données essentielles de l'œuvre freudienne concernant l'appareil psychique et l'établissement des différentes topiques. Les topiques constituent une illustration exemplaire de l'intérêt de la métapsychologie, dans la mesure où elles démontrent la souplesse des mouvements d'élaboration des modèles formels, et le transport des données cliniques sur une « autre scène », celle de la pensée créatrice, dans ses analogies avec le rêve, c'est-à-dire comme entreprise de figuration des représentations.

© Dunod. Toute reproduction non autorisée est un délit.